

LA GUERRE DE CENT ANS
EN PÉRIGORD

Michel Dupuy

Éditions Jean-Jacques Guillaume

Couverture :
Éditions Jean-Jacques Wuillaume, décembre 2017
ISBN : 979-10-95373-13-1

Introduction

La guerre de Cent Ans fut l'un des plus célèbres conflits du Moyen Age ! Comme chacun sait, elle opposa les rois de France de la dynastie des Valois aux rois d'Angleterre de la dynastie des Plantagenêt, ces derniers prétendant au royaume de France. Durant ces démêlés cinq rois de France se succéderont : Philippe VI, Jean II le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII. D'autre part, il est bon de rappeler que l'un des enjeux de cette fameuse guerre était le duché d'Aquitaine qui, en 1152, avait été apporté en dot par Aliénor d'Aquitaine à son deuxième époux, Henry Plantagenêt, duc de Normandie, qui, en 1154, était devenu roi d'Angleterre sous le nom d'Henry II. Par la suite, après des révoltes et plusieurs passations de pouvoir du duché, le traité de Paris de 1259, ratifié par Saint-Louis, avait établi que le roi d'Angleterre était bien duc d'Aquitaine, mais qu'il devait faire allégeance au roi de France.

C'est ainsi que, possédant déjà la Normandie, le Maine, l'Anjou, l'Aunis, le roi d'Angleterre, vassal du roi de France, était presque plus puissant que son suzerain, ce qui avait attisé encore plus les tensions. Il faut malgré tout préciser qu'une grande partie du Périgord pourtant faisant partie de l'Aquitaine, avait rendu hommage au roi de France.

En vérité, la guerre de Cent Ans ne fut pas exactement une guerre telle que nous l'entendons de nos jours, mais plutôt une série de batailles et surtout, une longue période au cours de laquelle plusieurs générations durent vivre dans une perpétuelle ambiance de troubles et d'affrontements suivis d'exactions de toutes sortes, brigandages, viols des femmes, pillages des bourgades et incendies des châteaux de la part des belligérants et des différents seigneurs du pays.

À ce sujet, il est intéressant de savoir ce que Sa Sainteté le pape Urbain V écrivait en 1364 :

« Des multitudes de scélérats de diverses nations, associés en armes par le désir avide de s'approprier le fruit du travail des peuples innocents et désarmés, prêts aux pires cruautés pour extorquer de l'argent, dévastent avec méthode les campagnes, brûlent les maisons, coupent les arbres et les pieds de vigne, contraignent les pauvres paysans à la fuite, assaillent, assiègent, dépouillent, et détruisent les châteaux et les cités emmurées, torturent, sans égard pour l'âge ou pour l'état ecclésiastique, violent les dames, les vierges et les religieuses, contraignent les gentes dames à les suivre dans leurs camps, pour y servir à leurs plaisirs et pour porter leurs armes et leurs bagages ».

Naturellement, dans ce climat d'insécurité, les gens vivaient dans une angoisse perpétuelle et devenaient à leur tour agressifs et malfaisants. On demandait à la justice d'être impitoyable et les châtiments étaient barbares : pendaisons, écartèlements, empalements, mutilations. Des faux monnayeurs furent même bouillis vivants ! Dans les batailles, on utilisait la hache, la masse d'armes et on survivait rarement aux blessures.

On peut considérer que la guerre de Cent Ans se divisa en deux phases distinctes durant lesquelles les Anglais manquèrent de peu de s'approprier le trône de France et dont les retournements de situation furent marqués par deux personnalités emblématiques : le connétable Bertrand du Guesclin et Jeanne d'Arc.

Au début du premier épisode qui s'étalera de 1337 à 1390 environ, on va voir plusieurs victoires des Anglais et l'humiliation de Philippe VI, roi de France, qui subira défaites sur défaites, notamment à la bataille de Crécy et au siège de Calais, puis, par la suite, à la bataille de Poitiers ce sera son

fil, Jean II le Bon, son successeur sur le trône, qui sera battu et fait prisonnier. Mort en captivité à Londres, ce dernier sera remplacé en 1364 par son fils Charles V qui accordera sa confiance à Du Guesclin. Ayant reçu l'épée de connétable en 1370, le célèbre breton qui, depuis 1357, avait déjà fait parler de lui, réussira non seulement à chasser les Anglais de la presque totalité du territoire français, mais encore à débarasser le pays des Grandes Compagnies, fléau de l'époque, mais pour un temps seulement et partiellement.

La deuxième partie du conflit débutera par une guerre civile entre les Armagnacs, partisans du duc d'Orléans, et les Bourguignons, partisans du duc de Bourgogne. Ces heurts favoriseront les Anglais qui seront victorieux à Azincourt en dépit de la supériorité numérique de l'armée française (18000 hommes en face de 6000 anglais) et qui aboutira cinq ans plus tard au traité de Troyes, désastreux pour la France. Le trône de France semble être alors acquis par le roi d'Angleterre. C'est alors que, grâce à ses victoires, Charles VII, aidé par Jeanne d'Arc, va rendre caduc le fameux traité.

Évidemment, du fait de sa situation géographique, de son relief, et des nombreuses bastides qui ont été construites, le Périgord va souvent être le lieu de sièges et de combats, d'autant plus que les différents seigneurs périgourdiens prendront fait et cause pour l'un ou l'autre des deux belligérants en fonction de leurs intérêts et se livreront aux pires excès. Information intéressante, il faut savoir que le prétexte initial de la guerre de Cent Ans eut son origine dans un projet émanant de l'abbaye de Sarlat.

Chapitre I

Le Périgord au XIV^{ème} siècle

De nos jours, le Périgord c'est le département de la Dordogne. En fonction de ses particularités, il est divisé en quatre parties bien distinctes, chacune ayant un sol ou une végétation de couleur bien particulière d'où le nom qu'on leur a donné :

Au nord le Périgord vert et ses forêts de châtaigniers ; au sud-est, le Périgord noir avec ses chênes verts mais d'une teinte sombre ; au sud-ouest avec les plantations de vigne, le Périgord pourpre ; au centre c'est le Périgord blanc et son sol calcaire. Au début du XIV^{ème} siècle, juste avant la guerre de Cent ans, si, sur le plan géographique les régions périgourdines étaient sans doute à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, les limites quant à leurs habitats et aux seigneurs qui en étaient les maîtres étaient bien différentes, ces derniers rendant hommage soit au roi de France, soit au roi d'Angleterre.

Par ailleurs, certaines localités étaient la propriété d'ecclésiastiques. On peut citer les abbayes de Saint-Amand-de-Coly, de Brantôme dont l'abbé avait Bourdeilles sous son autorité, de Condac (de nos jours Condat-le-Lardin) qui était un des sièges de la Commanderie de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de Terrasson, abbaye Bénédictine qui fut tout d'abord sous l'autorité directe du Pape, et passa ensuite sous la protection du roi de France, et puis naturellement de Sarlat, monastère important dépendant du Saint-Siège de Rome et dont la circonscription s'étendait jusqu'en Agenais, mais dont l'église abbatiale, le 13 août 1317, devint la cathédrale du diocèse de Saint-Sacerdos. En

effet, le pape Jean XXII, Jean Deveze, né à Cahors, et qui avait été chanoine à Saint-Front, avait estimé judicieux de scinder l'évêché du Périgord en deux diocèses, la limite séparant ces circonscriptions ecclésiastiques étant le cours de la Vézère depuis Larche jusqu'à Limeuil, puis celui de la Dordogne jusqu'au Fleix. Lors de ce partage, Raymond de Roquecorn, qui était abbé de Gaillac, dans l'Agenais, fut nommé premier évêque de Sarlat, celui de Périgueux étant déjà Raimond de Durfort nommé par Clément V en 1314.

Parmi tous les domaines de la province, on doit citer en premier lieu le comté du Périgord, mais qui, à la fin du XIII^{ème} siècle, ne représentait qu'une très faible superficie de la totalité du département actuel et qui s'étendait surtout à l'est et au sud du chef-lieu actuel de la Dordogne. Au nord il ne dépassait pas les limites d'Agonac, à l'est il allait jusqu'à Reillac (Saint-Félix et Saint-Cernin-de-Reillac), au sud jusqu'à Vergt en passant par Roussille (commune de Douville) et par Sanillac (Notre-Dame-de-Sanilhac), au nord-ouest il comprenait Ribérac et à l'ouest il s'étendait le long de l'Isle jusqu'à Montpaon (Montpon) en passant par Saint-Astier, mais non compris Mussidan.

Durant six ans, de 1334 à 1340, le comte avait eu également des droits sur Bergerac, mais qu'il avait cédé à Philippe de Valois. En outre, dans le sud, les seigneurs de Castelnau rendaient hommage au comte du Périgord. Cependant, un demi-siècle plus tard, suite à différentes transactions, échanges divers, dots après mariages, le comté s'était considérablement étendu dans le sud, allant au-delà de Montignac, cette ville étant alors devenue le lieu de résidence du comte.

Le reste de la province était divisé en châtelainies, soit les étendues de terres placées sous la juridiction et les droits d'un châtelain, et généralement dépendantes d'un château dont il était propriétaires ou bien alors d'une abbaye. Citons notamment : la châtelainie d'Auberoche (du château il ne

reste qu'une chapelle, Saint-Michel-d'Auberoche) ; d'Ans (La Boissière-d'Ans) ; d'Hautefort qui étaient sous la dépendance du vicomte de Limoges ; celle de Bourdeilles qui relevait de l'abbé de Brantôme ; celles de Montignac, de Mouleydier et de Gensac qui, au début du XIV^{ème}, étaient placées sous l'autorité des seigneurs de Bergerac.

Bien entendu Périgieux occupait déjà une place importante dans la région, en fait à l'époque, il s'agissait seulement de deux bourgs distincts, La Cité et le Puy Saint-Front, qui, beaucoup plus tard, furent regroupés en une seule agglomération devenue, lorsque le pays fut divisé en départements, le chef-lieu de la Dordogne.

Le bourg de La Cité

Entouré par de solides remparts, il était situé dans la partie nord de Vesuna, l'ancienne cité gallo-romaine, les matériaux de cette dernière tombée en ruine ayant été utilisés pour la bâtir. En son centre avait été édifiée la cathédrale Saint-Etienne (église de la Cité qui abrite le tombeau de l'évêque Jean d'Asside). Ville de chanoines, de chevaliers et de dignitaires, c'était le fief des comtes du Périgord dont la demeure principale, du moins elle le fut durant la première partie du quatorzième siècle, était le château de La Rolphie, construit en 1150 au centre de l'ancien amphithéâtre (actuel jardin des arènes) par Boson III, de Grignols, comte du Périgord. Selon certains historiens, cette forteresse aurait été détruite en 1182 par Richard Cœur de Lion lors de son passage en Aquitaine, alors, soit elle fut reconstruite, soit le bâtiment abattu n'était pas celui-là.

À l'intérieur de La Cité, il existait également le palais épiscopal (sur l'emplacement de l'école Sainte-Marthe) et plusieurs châteaux : de Limeuil, de Bourdeilles, de Barrière dont il reste des vestiges. Robert Benoit, historien périgourdin, dans sa « Petite Histoire de Périgieux », cite également le château de Godoffre situé non loin du moulin de Sainte-

Claire, donc en limite des murs de la ville, et qui appartenait aux comtes du Périgord.

Le bourg du Puy Saint-Front

Situé au sommet d'une colline, d'où son nom de Puy, il avait été créé autour de l'église abbatiale abritant selon certains historiens de l'époque le tombeau de Saint-Front, apôtre du Périgord qui aurait évangélisé le Périgord entre le IV^{ème} et V^{ème} siècle et dont l'existence a fait l'objet de plusieurs légendes.

Organisé en municipalité et administré par un maire et des consuls qui seront au nombre de douze jusqu'en 1406, ce bourg était en majorité peuplé par des bourgeois (d'après Robert Benoit, la qualité de bourgeois du Puy Saint-Front était un titre de noblesse), mais il accueillait volontiers des immigrants qui avaient la possibilité de s'intégrer à la communauté. Et puis, il y avait les pèlerins de Saint-Jacques qui étaient nombreux à y faire halte. Protégé par de hauts murs d'enceinte avec à chaque angle une tour, vingt huit au total, et puis des fossés tout autour, il avait l'aspect, vue de l'extérieur, d'un vaste château fort.

À l'intérieur, on dénombrait sept quartiers : l'Auberge, les Farges, Taillefer, l'Eguillerie, les Plantiers, l'Arsault et le Pont. En 1330, on comptait 2447 foyers. Les rues étroites, sans aération, étaient bordées de maisons évidemment dénuées de tout confort, mais agrémentées de jardins dans lesquels, outre les plantations de légumes, on élevait des animaux, des porcs en majorité qui, les clôtures n'étant pas toujours très efficaces, allaient souvent chez les voisins provoquant ainsi des disputes.

Sur les deux places, le Coderc et la Clautre, reliées par la rue Salinière, il y avait des marchés qui attiraient généralement une foule énorme, surtout lors des quatre grandes foires qui se tenaient durant treize jours et qui débutaient respectivement à la Saint-Christophe d'août, à la Sainte-Marie

de septembre, à la Saint-Front en octobre et à la mi-carême. Sur ces places, à certaines occasions, la municipalité organisait des grands repas aux cours desquels le vin, boisson essentielle de l'alimentation, coulait à flot.

C'était au sud-est de la ville, aux lieux-dits les Mounards et Lesparrat, que l'on pouvait voir les vignobles les plus importants, mais il y en avait également au nord-est à Champcevinel. Pour s'approvisionner en eau potable, il y avait une fontaine sur la place de la Clautre, mais, afin de recueillir l'eau de pluie, les habitants avaient aménagés des citernes.

Naturellement, sur le plan sanitaire ça laissait à désirer, alors sur les remparts des latrines avaient été aménagées, ce qui n'empêchait pas les habitants de jeter dans la rue des eaux putrides et des excréments.

En dehors des murs, aux alentours, des habitations étaient regroupées autour d'édifices publics, petits hôpitaux, chapelles, moulins, ou de fontaines. À l'est, un pont coudé et fortifié permettait de traverser la rivière pour accéder au « barri » de Tournepeiche où il y avait le cimetière des pauvres, et au Pré-de-l'évêque (quartier Saint Georges en bord de l'Isle) qui appartenait à Monseigneur l'évêque, d'où son nom, et où se déroulait traditionnellement des tournois et, pour mardi-gras, des courses de femmes dont l'enjeu était tout simplement une miche de pain, indépendamment d'une aumône qui était accordée à chacune des participantes. Au sud-est, sur la rive droite de la rivière, autour de l'église Saint-Hilaire, il y avait une petite agglomération, ainsi qu'au nord-est autour d'un hôpital. Plus au sud, il y avait la fontaine Saint-Hippolyte (fontaine des malades actuelle) renommée pour son eau salubre qui alimentait un hôpital tout proche.

En suivant l'Isle, on pouvait aller jusqu'au Toulon où se trouvait un hôpital, l'église Saint-Charles et un ermitage. En outre, il existait quatre maladreries dont une, route de Cam-

pniaç, qui, après avoir vaincu les épreuves du temps, a été rénovée et bien entretenue et qui, de nos jours, est encore une belle bâtisse habitée. C'est au-dessus de cette dernière, au sommet de la colline d'Ecornebeuf qui surplombe la rivière, qu'étaient dressées les fourches patibulaires où l'on pendait les criminels que, par la suite, on laissait pourrir et dévorer par les corbeaux. Cependant, concernant les châtiements, place de la Clautre il y avait aussi en permanence une potence, c'était là également, au milieu de la ville que, en fonction de la gravité de la faute, on infligeait le supplice du pilori, de la roue ou de la flétrissure au fer rouge.

Àu sujet des peines infligées, dans la « Petite histoire de Périgueux », Robert Benoit cite notamment : un meurtrier condamné à être enterré vivant ; des lépreux qui auraient empoisonné une fontaine brûlés vifs sur le bûcher ; un larron subissant l'énervation, soit l'application d'un fer rouge aux jarrets et aux genoux ; un soldat étiré et décapité pour déprédation.

Sur le plan de la juridiction, en 1322 un accord entre le comte du Périgord, Archambaud IV, et le maire et les consuls de Périgueux détermina les limites de la justice consulaire qui dès lors, en faisant le tour de la localité dans le sens des aiguilles d'une montre, s'étendirent jusqu'aux lieux ou bâtiments suivants : le Saut-du-Chevalier, la Croix-Herbeuse (?), Champcevinel, le pressoir de Sept-Fonds, le moulin de Ruschas du côté d'Auberoche, l'église de Boulazac, Atur, la borie de Volpat du côté de Vergt, l'église de Coulounieix et les puys de Tiracul et de Mirabel.

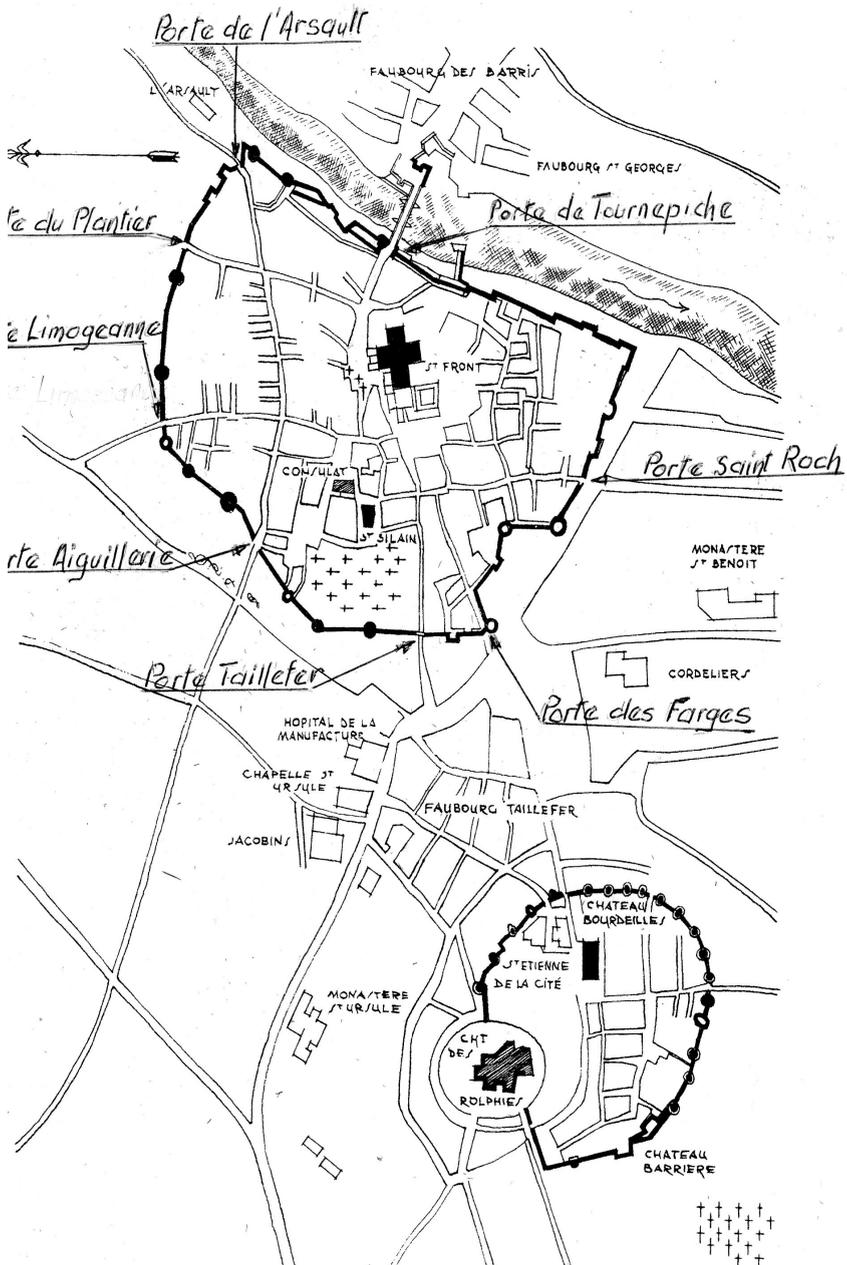
Les terres, champs et prairies que possédaient les bourgeois du Puy Saint-Front s'étendaient essentiellement à l'est dans la vallée de l'Isle et de l'Auvézère jusqu'à La Roquette.

Pour le transport des marchandises, indépendamment des routes, sans doute pas très carrossables et peu sûres, il y avait l'Isle, qui avait été aménagée, mais les embarcations qui l'empruntaient devaient payer un péage.

Relations entre La Cité et le Puy Saint-Front

La distance qui séparait les deux bourgs était d'environ cent cinquante mètres et ce terrain, territoire neutre d'une superficie relativement exiguë, était appelé l'Entre-deux-villes. Beaucoup plus tard, il deviendra en grande partie la place Francheville, du nom de l'évêque qui en fera don à la ville.

Pour diverses raisons depuis leurs créations, il avait toujours régné entre les deux agglomérations, un climat d'hostilités, toutefois, en 1240, sur l'instigation d'Hélie VI, comte du Périgord, soucieux de faire cesser les querelles et profitant de l'absence de son père, Archambaud II, parti en croisade en Terre Sainte, le 16 septembre, bourgeois, chevaliers, nobles et clercs, décidaient de mettre fin à leurs petites guerres en se pardonnant leurs torts réciproques. Il avait été donc signé un traité, mais qui, sur plusieurs points donnait avantage au Puy Saint-Front, ce qui en définitive ne résolut rien et, durant plus d'un siècle, cette transaction ne sera pas respecté, d'autant plus que les descendants d'Hélie VI, alors maîtres de La Cité, s'évertueront à devenir également ceux du Puy Saint-Front.



LES DEUX VILLES DE PERIGUEUX AU MOYEN AGE
 LA CITE DES COMTES ET LE FUY SAINT FRONT

Plan de Y.-M. Froidevaux (Op. cit.)

Chapitre II

Le comté et les comtes du Périgord

Pendant la guerre de Cent Ans, jusqu'en 1399, se succédèrent par héritage direct de père en fils trois comtes appartenant à la famille des Talleyrand. Dérogeant à la réputation de cette dynastie qui donna des personnages illustres, ils furent tous les trois peu brillants, s'entêtant à vouloir dominer le Puy Saint-Front sans jamais y parvenir et se rendant coupables d'exactions dans toute la région. Par ailleurs, n'y voyant que leurs intérêts, ils se rallièrent aussi bien au roi d'Angleterre qu'au roi de France. Indépendamment de leurs comportements délétères, ils n'ont pas laissé de souvenirs remarquables et leurs noms ne sont pas restés dans l'histoire.

Roger-Bernard

Fils d'Hélie VII, il était né en 1299 et il mourut en 1361. Succédant à son frère Archambaud IV mort au cours d'une querelle à Bergerac, il fut comte de 1334 jusqu'à sa mort. Vers 1340, il avait pris pour épouse Eléonore de Vendôme qui lui donna six enfants : Archambaud V qui lui succédera ; Jeanne de Périgord mariée à Jean II, comte d'Armagnac ; Eléonore, épouse de Gaillard de Durfort, seigneur de Duras ; Marguerite, épouse de Renaud VI, sire de Pons ; les deux autres enfants, Talayrand et Hélène n'ont pas marqué leur passage dans ce monde.

À noter que Roger-Bernard était également le frère d'Hélie de Talleyrand, promu cardinal en 1331 à l'âge de trente et un ans et qui se distingua à plusieurs reprises, notamment en intervenant lors de la bataille de Poitiers et en participant

aux conclaves qui élirent plusieurs papes, c'est d'ailleurs pour cela qu'il fut appelé le faiseur de papes. Grâce à lui, Roger-Bernard obtint des faveurs particulières du roi de France. Libéralités qui ne lui permirent pas pour autant de faire respecter son autorité.

Archambaud V, dit le vieux

Fils aîné du précédent, il naquit en 1342 et s'éteignit en 1399 à l'âge de cinquante-sept ans. Il fut comte du Périgord de 1361 à 1397. En 1359 il épousa Louise de Matha qui lui apporta en dot les terres de Matha, Mornac, Royan et Arvert et qui lui donna plusieurs enfants dont ne sont connus que deux filles et un garçon, Archambaud qui lui succédera. Les biens qu'il avait obtenus par son mariage ne seront pas touchés lors de la confiscation du comté en 1398.

Archambaud VI, dit le jeune ou l'impuissant

Fils d'Archambaud V, il ne sera comte que durant quelques mois, et encore ce titre ne sera pas reconnu par le roi. Ayant hérité des possessions de son père en 1393, il conservera les territoires venant de sa mère lors de sa destitution en 1399.

Organisation du comté

Théoriquement, le comte était suzerain d'un grand nombre de seigneurs, de Limeuil, Commarque, Hautefort, La Tour Blanche, ainsi que de plusieurs abbés des diocèses des évêques de La Cité et du Puy Saint-Front et de Sarlat. Toutefois, indépendamment des abbés de Saint-Amand et de Tourtoirac et du seigneur d'Hautefort qui s'acquittèrent de leur hommage jusqu'à la fin du XIV^{ème} siècle, aucun d'entre eux ne se considéra réellement comme son vassal.

À La Cité, le comte était représenté par un prévôt et il avait des agents dans les autres localités dont il était suzerain. Dans les châteaux qu'il possédait, il entretenait des

garnisons dont l'effectif total était d'environ huit cents hommes. Sur le plan judiciaire, il exerçait seul la justice dans les territoires dont il était le maître. Il existait alors, selon la gravité de la faute, trois justices, la haute, la moyenne et la basse. Le comte avait droit de haute justice, il pouvait décider d'infliger le fouet, le carcan, la marque, le bannissement, la mort, les seigneurs lui rendant hommage ayant droit de moyenne et basse justice. Cependant, certains prieurs de couvent détenaient également le droit de moyenne et basse justice, notons en particulier celui de l'abbaye de Sourzac, qui dépendait du sire de Mussidan et qui pouvait décréter la mort, la mutilation des membres ou tout autre châtiment corporel, les condamnés étant remis au seigneur qui faisait exécuter la peine.

Les revenus du comté étaient multiples. Les redevances étaient perçues en écus ou en deniers, mais également en nature, avoine, blé, volailles, cire, vin, châtaignes. Elles étaient levées par des procureurs qui les versaient aux agents locaux. Il y avait des droits de transport de marchandises, de péages en divers lieux, d'usage des forêts comtales, par exemple pour la forêt des Merlandes elle était de douze deniers. Il était perçu également un droit de gîte et de nourriture (*convivium*) sur les paroissiens de La Douze, de La Crompte et de Cendrieux. Les propriétaires de bœufs devaient aussi payer une redevance, soit en argent, soit en nature, généralement de l'avoine. Par ailleurs, les comtes avaient des ressources extraordinaires, ils étaient rétribués par le roi de France pour la sauvegarde de leurs forteresses situées aux confins des territoires anglais. À ce sujet, Roger-Bernard touchera douze mille livres pour les mois d'hiver de 1345 et de 1346 et en 1356, une somme mensuelle de mille livres.

Bergerac

Par son importance, deuxième ville du Périgord, elle était organisée en une communauté à la tête de laquelle se trouvait un collège exécutif comprenant huit consuls renouvelables tous les ans. Ces derniers étaient nommés par un conseil de quarante membres, « la jurade », représentant les quartiers de la ville.

C'est au mois de juin 1322 que les habitants de Bergerac, lors d'une transaction conclue à Paris devant le roi Charles IV le Bel, entre leurs représentants et le seigneur de Bergerac, Hélié Rudel II, et son épouse Mathe d'Albret, avait obtenu ce droit d'administration. À noter par ailleurs, que durant six ans, le comte du Périgord Roger-Bernard sera seigneur de Bergerac.

En effet, Hélié Rudel, connu également sous le nom de Renaud de Pons, était le frère de Jeanne de Pons, celle-ci étant l'épouse d'Archambaud IV, comte du Périgord, le mariage ayant été célébré en 1313. Or, Renaud de Pons ayant des différends avec sa femme, Mathe d'Albret, qu'il avait épousé à l'âge de quatorze ans et qui était veuve en premières noces d'Arnaud-Raymond, vicomte de Tartas, va rédiger un testament en 1318 par lequel il désigne sa sœur comme unique héritière. Bien entendu, Mathe d'Albret va réagir et, si elle n'aura pas totalement gain de cause, elle obtiendra cependant à la mort de son mari, en juin 1334, le château et les terres de Montcuq qu'elle cèdera au duc de Guyenne, roi d'Angleterre.

En qualité de mari de Jeanne de Pons, Archambaud IV va alors devenir comte de Bergerac. Auparavant, il a su se concilier les faveurs des consuls et de la communauté de la ville par une confirmation solennelle des coutumes, mais, suivant de près sa femme, morte en juillet 1334, il va mourir en septembre de la même année, selon la chronique, de mort violente après une rencontre avec les frères de Mathe d'Albret. C'est Roger-Bernard, frère d'Archambaud qui va alors

faire valoir ses droits à la succession de son frère et qui, le 17 novembre 1334, prendra possession du château et de la ville de Bergerac qu'il conservera jusqu'en 1340, année au cours de laquelle, contre une rente de mille six cents livres, il cèdera la totalité à Philippe de Valois, roi de France.

Principaux seigneurs périgourdins

Outre les comtes du Périgord, à l'époque de la guerre de Cent Ans de nombreux seigneurs se partageaient le territoire Périgourdin. Citons notamment :

Les sires de Mussidan : Auger de Montaut, son fils Raymond de Montaut, son cousin Amanieu de Mussidan. Tous les trois, ennemis jurés des comtes du Périgord, ils étaient plutôt du côté anglais, mais, en fonction de leurs intérêts se tournaient parfois vers l'autre camp.

Les sires de Grignols, branche cadette des Talleyrand-Périgord : Hélié II, Boson II, Hélié III, François 1^{er}.

Les Gontaut de Badefols sur Dordogne : Seguin II, Seguin, dit Chopin, célèbre mercenaire, Gaston, dit Thonet, Pierre II, fils de Seguin II, Hélié, également fils de Seguin II, Richard, fils naturel de Pierre.

Les sires de Limeuil : Jean de Galard, Nicolas Roger de Beaufort dont la seigneurie de Limeuil lui sera apportée en dot par son épouse, Marguerite de Galard, fille de Jean, Jean Roger de Beaufort, plus connu sous le nom de Jean de Limeuil et fils de Nicolas de Beaufort, Pierre Roger de Beaufort, deuxième fils de Nicolas et frère de Jean de Limeuil.

Les Durfort, seigneurs de Duras (actuellement chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne, Duras se trouve non loin de Bergerac et à l'époque était considéré comme étant en Périgord). Citons : Aymeric, Gaillard 1^{er}, Gaillard II.

Les De Pons, seigneurs de Ribérac : Renaud IV, son fils Renaud V, son petit-fils Renaud VI.

Les De Salignac qui furent les ancêtres du célèbre Fénelon, de son vrai nom François de Salignac de la Mothe :

Mainfroy de Salignac, Jean de Salignac, Raymond de Salignac.

Les d'Abzac de la Douze : Archambaud, Adhémar, Bertrand, Guy.

À noter également : Raymond de Mareuil, Gilbert de Domme, Pons de Beynac, seigneur de Commarque, Jean de Chambrillac, Eymeri de Biron, sire de Montferrand, Hugues de Fages, damoiseau de Saint-Cyprien, les chevaliers de Barrière de Villamblard, Corborand de Laurière, seigneur de Lanmary.

Situation du Périgord en Aquitaine et places fortes

Donc au début du XIV^{ème} siècle, le Périgord qui faisait partie de l'Aquitaine, était en majorité partagé en seigneuries et une grande partie d'entre elles, suite au mariage de la duchesse Aliénor d'Aquitaine avec Henry II Plantagenêt et au traité de Paris signé par Louis IX et Henry III d'Angleterre, fils de Jean sans Terre, étaient placées sous la domination des Anglais. Depuis la Guyenne, qui avait Bordeaux pour capitale et comprenait le Captal de Buch (région d'Arcachon, de la Teste de Buch et de Gujan-Mestras) et les Landes jusqu'à Bayonne, le duché d'Aquitaine s'étendait du Poitou à l'Auvergne et à la Bigorre.

Pour assurer leur emprise, les Anglais avaient fait construire de nombreuses bastides dans lesquelles, sortes de colonies, ils avaient fait venir des immigrants. Pour ne pas être en reste, les Français, dans les rares localités où ils en avaient eu la possibilité avaient fait de même, ce qui évidemment n'avait fait qu'aviver les conflits. C'est ainsi que, notamment dans le sud du Périgord, plusieurs fortifications virent le jour :

Beaumont du Périgord

Fut édifiée en 1272 par le sénéchal Lucas de Thaney, au nom du roi d'Angleterre, Edouard 1^{er}.

Beauregard et Bassac

Fondée en 1286 par Edouard 1^{er}. Devint Française en 1346.

Bénévent

Approuvée par Philippe le Hardi, elle fut fondée en 1280 par Archambaud III, comte du Périgord. Il n'en reste aucun vestige.

Domme

Fondée en 1281 par Philippe le Hardi en un lieu où il existait déjà un château, du fait de son emplacement dominant la vallée de la Dordogne, elle était très convoitée par les Anglais et elle changea plusieurs fois de mains avant de revenir dans le camp français en 1437. Ses habitants avaient obtenu le privilège de frapper leur propre monnaie. Dans la partie haute, il existe une grotte longue de quatre cent cinquante mètres qui servait de refuge aux habitants lors des attaques.

Eymet

Fondée en 1270 par Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, frère de Saint-Louis, elle changea plusieurs fois de mains, mais fut reprise définitivement le 1^{er} septembre 1377 par Bertrand du Guesclin.

Fonroque

Lieu stratégique aux environs de Bergerac, elle fut fondée par Edouard 1^{er} en 1284. Ses vestiges ont presque entièrement disparu.

Lalinde

Fondée par Henry III Plantagenêt en 1267.